

**Département de la LOZERE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Syndicat Mixte La Montagne Les Cheyssades**

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 048-244800256-20220401-2022\_9-BF



**48200 RIMEIZE**

**Séance du 1<sup>er</sup> AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 1<sup>er</sup> avril à 10 Heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte La Montagne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux des Cheyssades sous la présidence de M. Jean-Noël BRUGERON.

Date de la convocation : 24/03/2022

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 8

Nombre de suffrages exprimés :

- contre : 0
- pour : 7

**Présents** : Madame Raymonde JOUBERT, Messieurs Alain ASTRUC, Denis GRAS, Eric MALHERBE, Jean-Noël BRUGERON, Francis SARTRE, Alain GUENNOU, Alain SOULIER.

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2021 et du Compte Administratif 2021**

Le Président présente le compte de gestion 2021 dressé par le trésorier Monsieur Christian BLAYAC, et le compte administratif 2021 dont les résultats sont identiques.

Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 108 183.59

Recettes : 1 996 862.45

Résultat de la section de fonctionnement :

- 111 321.14

Report de 2020 en recette :

1 192 051.81

**Résultat de clôture de la section de fonctionnement :**

**+ 1 080 730.67**

Section d'investissement :

Dépenses : 192 499.39

Recettes : 190 788.20

Résultat de la section d'investissement :

- 1 711.19

Report de 2020 en dépense :

+ 405 869.49

**Résultat de clôture de la section d'investissement :**

**+ 404 158.30**

**Résultat de clôture global : 1 484 888.97**

Restes à réaliser en dépenses sur 2021 : 18 116.00

Restes à réaliser en recettes sur 2021 : 48 000.00

Monsieur Francis SARTRE, doyen de l'assemblée, organise le vote.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le

et publication ou notification

du

Jean-Noël BRUGERON

